

### Fermeture exceptionnelle du parking des bords de Loire à Amboise

En prévention des risques de crues, la Préfecture d'Indre-et-Loire place en vigilance le parking des bords de Loire (situé Quai Charles Guinot). La Ville d'Amboise vous informe de cette fermeture exceptionnelle :

- **Mardi 12 mars : le parking des bords de Loire sera interdit au stationnement à partir de 20h et jusqu'à nouvel ordre.**

**Plus d'information :**

**Mairie d'Amboise au 02 47 23 47 23.**

